

**Séance du 27 juin 2024
Délibération n°2024-36**

L'an deux mille vingt quatre, le 27 juin, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	14
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents :

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 20 juin 2024.

Objet : Dénomination du terrain de pétanque.

Le Maire rappelle aux élus que le terrain de pétanque de St Vincent n'a pas de dénomination officielle.

En concertation avec les membres du club de pétanque, il est proposé de le nommer « Manu Vigouroux » au vu de l'investissement bénévole dont il a fait preuve pendant des années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer le terrain de pétanque, terrain « Manu Vigouroux » afin de rendre hommage à son dévouement.


Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 04 JUIL. 2024
et publication le 04 JUIL. 2024